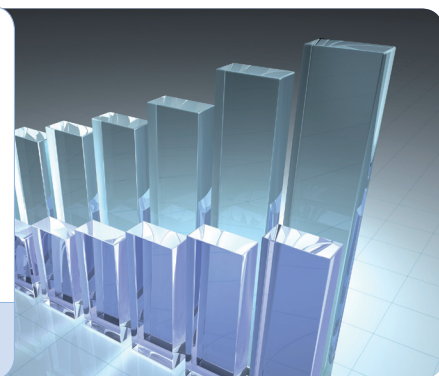


Résultats 2010



Synthèse des résultats du Régime de Prévoyance de l'Industrie Pharmaceutique

Des résultats 2010 positifs pour le régime des salariés malgré la dégradation du risque arrêt de travail et l'augmentation des charges en santé

Avec plus de 71 000 salariés couverts, 110 M€ de cotisations, 230 M€ de provisions techniques et près de 60 M€ de fonds et réserves, le Régime Professionnel Conventionnel des salariés de l'Industrie Pharmaceutique affiche toujours une situation financière solide.

Les résultats 2010 sont marqués par une dégradation du risque arrêt de travail et l'augmentation des charges du régime frais de santé. La très faible sinistralité décès sur les cinq dernières années et le provisionnement prudent réalisé en santé dans les comptes 2009 permettent toutefois de conserver un résultat positif de 4,8 M€ en 2010 dont 2,3 M€ en santé et 2,5 M€ en prévoyance (+5,4 M€ en décès et - 2,9 M€ en arrêt de travail).

Montant en Millions d'euros	Compte de résultats du régime des actifs			
	DECES	INCAPACITE INVALIDITE	SANTE	TOTAL
CREDIT				
Cotisations	18,31	32,76	60,03	111,09
Provisions pour prestations à régler 01/01	8,04	6,10	7,00	21,14
Provisions mathématiques 01/01	20,41	149,30	-	169,70
Intérêts sur provisions	1,12	6,44	-	7,55
Engagement de revalorisation	0,06	3,07	-	3,13
Financement du provisionnement des arrêts de travail jusqu'au nouvel âge légal de départ à la retraite	1,82	19,83	-	21,64
DEBIT				
Prestations	-10,14	-24,38	-49,97	-84,48
Provisions pour prestations à régler 31/12	-9,17	-6,61	-6,5	-22,28
Provisions mathématiques 31/12	-23,99	-184,88	-	-208,87
Frais d'assurance, de gestion et de service	-0,87	-2,24	-4,49	-7,61
CMU	0,00	0,00	-3,54	-3,54
Contribution pour financer les vaccins H1N1	0,00	0,00	-0,20	-0,20
Dotation aux fonds de revalorisation	-0,14	-2,33	-	-2,47
SOLDE CREDITEUR	5,43	-2,94	2,32	4,81

En prévoyance, le recul progressif de l'âge de départ en retraite suite à la réforme des retraites de 2010, alourdit le coût du risque dans la mesure où d'une part les prestations des salariés en invalidité devront être payées plus longtemps et d'autre part le recul de l'âge de départ en retraite devrait entraîner un vieillissement de la population assurée. Pour le régime, cela se traduit à court terme par une augmentation des provisions des arrêts de travail en cours au 31/12/2010 de 21,6 M€ (soit 10% des provisions techniques). Cette charge a pu être financée intégralement par prélèvement sur les réserves au 31/12/2010 sans qu'il soit nécessaire d'augmenter les cotisations.

En santé, la baisse des remboursements du régime obligatoire sur plusieurs postes, notamment les médicaments, se traduit par un transfert de charges vers les régimes complémentaires. Le taux de cotisation n'a toutefois pas évolué depuis 2006. Il en résulte une dégradation du ratio prestations/cotisations du régime frais de santé des salariés qui passe de 91 à 96% et se rapproche de 100% mais reste équilibré en 2010.

Le fonds collectif santé continue lui aussi à progresser. Il permet de préfinancer en période d'activité une partie de la cotisation santé pour la phase de retraite. Lorsqu'un salarié part en retraite et adhère au régime des anciens salariés, un prélèvement est effectué sur le fonds collectif santé pour alimenter la réserve de couverture des anciens salariés. Cette réserve permet ensuite de financer une partie de la cotisation santé du régime des anciens salariés.

RÉGIME DES ACTIFS

Montant en Millions d'euros	Fonds Collectif Santé
Montant au 1^{er} janvier 2010	8,39
Cotisations (nettes de frais)	2,23
Intérêts sur cotisations	0,05
Intérêts sur provisions	0,28
Dotation à la réserve de couverture	- 0,32
Frais sur encours	- 0,02
Montant au 31 décembre 2010	10,62

De bonnes performances financières en 2010

Les provisions et réserves du régime ont été rémunérées à un taux de 4,31% (98% du taux de l'actif général prévoyance d'AXA) nettement supérieur au minimum pris en compte pour le calcul des provisions, ce qui permet de dégager des excédents financiers qui complètent les résultats techniques.

Synthèse de l'évolution des taux de rendement distribués dans les comptes :

Exercice	Taux de rendement financier
2003	6,00%
2004	5,20%
2005	4,80%
2006	4,80%
2007	4,80%
2008	4,30%
2009	4,43%
2010	4,31%
Taux moyen des 8 derniers exercices	4,83%

Un régime intégralement provisionné et des réserves pour faire face aux aléas de la sinistralité

Les réserves du régime des actifs diminuent en 2010 en raison du prélèvement effectué pour financer l'impact de la réforme des retraites sur les provisions arrêts de travail en 2010 (-21,6M€) mais les engagements du régime sont entièrement provisionnés. Les réserves santé augmentent légèrement du fait du résultat de l'année et des produits financiers.

PROVISIONS FONDS ET RESERVES RÉGIME DES ACTIFS

Montant en Millions d'euros	Fin 2009	Fin 2010
PREVOYANCE	32,70	13,78
Réserves et provision pour égalisation	32,50	13,59
dont réserve générale	19,14	13,32
dont provision pour égalisation	13,36	0,27
Fonds de revalorisation	0,20	0,19
FRAIS DE SOIN DE SANTÉ	31,48	34,73
Réserve générale	31,48	34,73
TOTAL PRÉVOYANCE + SANTÉ	64,18	48,51



Les résultats 2010 du régime des anciens salariés s'améliorent mais présentent toujours un déficit

La répercussion intégrale de la contribution CMU sur les cotisations payées et le ralentissement des dépenses ont permis de réduire le déficit du régime des anciens salariés.

Le ratio prestations/cotisations nettes du régime santé des anciens salariés passe de 110% en 2009 à 104% en 2010 marquant une rupture dans la dégradation du régime constatée sur les dernières années. Ce ratio de 104% signifie que pour 100€ de cotisations le régime doit payer 104€ de prestations.

Le déficit de 0,5M€ en 2010 (contre 1,1 M€ en 2009) a pu être financé par la réserve générale du régime des anciens salariés qui s'établit à 0,15M€ après financement du déficit 2010.

Si la tendance constatée se poursuit, le ratio prestations/cotisations devrait converger vers 100% en 2011 (situation d'équilibre).

La réserve de couverture destinée à financer une partie des cotisations santé des anciens salariés progresse du fait de la montée en charge du nouveau dispositif mis en place en 2007.

Montant en Millions d'euros		Compte de résultats 2010 du régime des anciens salariés
CREDIT		TOTAL
Cotisations payées		15,48
Cotisations prélevées sur la réserve de couverture		0,17
Provisions pour prestations à régler au 1er janvier		1,40
DEBIT		
Prestations		-13,90
Provisions pour prestations à régler 31/12		-1,58
Frais d'assurance, de gestion et de service		-1,16
CMU		-0,91
Contribution pour financer les vaccins H1N1		-0,05
SOLDE DÉBITEUR		-0,55

MONTANT EN MILLIONS D'EUROS		REGIME DES ANCIENS SALARIÉS
		Réserve de couverture
Montant au 1^{er} janvier 2010		6,72
Dotation en provenance du fonds collectif santé		0,32
Intérêts sur réserves		0,25
Transfert du solde créditeur du compte des retraités cadres		0,01
Financement de l'abondement de l'année		-0,17
Montant au 31 décembre 2010		7,13



RÉSERVES DU RÉGIME DES ANCIENS SALARIÉS

Montant en Millions d'euros	Fin 2009	Fin 2010
FRAIS DE SOIN DE SANTÉ		
Réserve générale	0,63	0,14
Réserve de couverture des retraités	6,70	7,13
TOTAL	7,33	7,27

Une structure de remboursement assez différente entre les salariés et les anciens salariés

Les anciens salariés bénéficient du même niveau de couverture que les salariés. Toutefois, l'analyse par poste des dépenses remboursées par le régime des salariés d'une part et le régime des anciens salariés d'autre part montre une différence dans la structure des remboursements avec notamment :

une prépondérance des postes pharmacie et hospitalisation pour les anciens salariés (respectivement 22,3% et 23,1% du total des remboursements contre 14,8% et 11,8% pour les actifs) ;

un poids plus important des postes dentaire, optique et consultations / visites pour les salariés (respectivement 23,1%, 17,7% et 13,6% du total des remboursements contre 14,2%, 10,6% et 7,5% pour les anciens salariés).

Les réserves globales du régime des anciens salariés restent stables

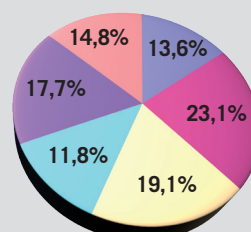
Les réserves du régime des anciens salariés restent stables (7,3M€) avec une baisse de la réserve générale et une augmentation de la réserve de couverture.



Structure des remboursements complémentaire santé par poste en 2010

- Pharmacie
- Consultations / Visites
- Dentaires
- Frais médicaux courants
- Hospitalisation
- Optique

RÉGIME DES ACTIFS



RÉGIME DES ANCIENS SALARIÉS

